#### COMPTÉ RENDU DE LA REUNION DU CCAS DU 22 JUIN 2022 A 18H30

Sous la Présidence de Monsieur Rachel PASCAL, Président du Conseil d'administration.

La convocation a été adressée le jeudi 16 juin 2022 avec l'ordre du jour suivant :

- 1. Election d'un secrétaire de séance.
- 2. Approbation du procès-verbal de la réunion du 16 mars 2022.
- 3. Validation animation automne 2022.
- 4. Informations sur les risques liés aux fortes chaleurs et à la canicule 2022.
- 5. Situation de l'opération « Pass Sport » et « Pass Culture »
- 6. Opération « brioches de l'amitié » automne 2022.
- 7. Affaires diverses.

<u>Etaient présents</u>: Mesdames Elisabeth HUSSARD, Roseline PIROTTE, Christiane SCHUELLER, Tiffany FRABOULET, Monique STEGNER, Messieurs, Rachel PASCAL, Roger CHOTTIN.

Étaient absentes excusées : Mesdames Delphine JOLIOT, Salimata SPINATO, Marie-Pierre VINET.

Secrétaire de Séance : Mme Christiane SCHUELLER

Compte-rendu affiché le 27 juin 2022.

## 1. Election d'un secrétaire de séance

Conformément à l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Président invite le Conseil d'Administration à procéder à l'élection d'un secrétaire de séance.

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité, le Conseil d'Administration désigne Mme Christiane SCHUELLER pour remplir cette fonction.

# 2. Approbation du compte-rendu de la réunion du 16 mars 2022

Après lecture par tous les membres du CCAS, le compte-rendu de la réunion du 16 mars 2022 est approuvé à l'unanimité.

#### 3. Validation animation automne 2022.

- La sortie « La truffe » n'a pas été retenue car M. et Mme STEGNER nous en ont fait un mauvais retour. De plus, après plusieurs relances, nous sommes toujours sans réponse de leur part concernant une présentation de cette sortie, par temps de pluie.
- La sortie « Paradis des sources à Soulzmatt » : la réponse des Transports Néodomiens ne nous convient pas (ouverture du site si validation de notre commande pour 50 personnes = budget conséquent : non retenue.)
- Mesdames SCHUELLER et FRABOULET se proposent de prendre rendez-vous à l'office de tourisme de Saint-Nicolas-de-Port pour se renseigner sur un circuit de visites (musée du cinéma + musée de la brasserie + basilique + repas à la licorne) = à suivre.
  Cette sortie serait organisée sur septembre ou octobre 2022.

## 4. Informations sur les risques liés aux fortes chaleurs et à la canicule 2022.

Un rappel des principales missions à suivre concernant les risques liés aux fortes chaleurs et à la canicule a été discuté.

Les membres du CCAS restent très vigilants et disponibles pour toutes éventuelles demandes d'aides.

# 5. Situation de l'opération « Pass Sport » et « Pass Culture »

Pour faire suite à la validation de cette aide acceptée par une délibération lors de notre réunion du 27 octobre 2021, nous procéderons aux remboursements des 6 demandes (Timéo SCHEIDT (20€) + Elsa DI VINCENZO (20€) + Loane BAGARD (20€) + Enola BAGARD (20€) + Valentine ROHRER (40€) + Louise ROHRER (40€) en cours sur première semaine de juillet (en attente des éventuelles demandes qui nous seraient adressées avant le 30/06).

Une délibération, demandée par la Trésorerie Principale de Saint-Nicolas-de-Port, doit être prise pour valider la mise en place de cette opération.

# 6. Opération « brioches de l'amitié » automne 2022.

Madame HUSSARD nous informera des dates de commande pour cette opération qui aura lieu du : 3 au 9 octobre 2022.

Cette opération est validée pour les plus de 70 ans.

La séance se termine à 19h30.

La secrétaire de séance

Christiane SCHUELLER

Monsieur Le Président

Rachel PASCAL